

délibération :
D_2025_4_12

Nombre de conseillers en
exercice : 19

Présents : 11

Votants : 16

**Objet : Demande
d'admission en non valeur
de créances irrécouvrables**

SEANCE DU 23 OCTOBRE 2025

L' an deux mille vingt cinq, le jeudi 23 octobre à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du Conseil Municipal - Mairie, sous la présidence de Monsieur RODIER Jean-François, Le Maire.

Date de convocation du : 17 Octobre 2025

Présents : Monsieur ARNAL André, Madame BASTIEN Joëlle, Madame FOUSSAT Françoise, Madame GANE Cécile, Monsieur LACROIX Michel, Madame LINARD Danielle, Madame MALHERBES Caroline, Monsieur RODIER Jean-François, Monsieur SCIORETO Cyrille, Monsieur VIOLLE Willy, Madame DELHOSTAL Anne

Pouvoirs :

Monsieur ANDRE Jean-Luc a donné pouvoir à Monsieur LACROIX Michel
Madame CLUSE Nathalie a donné pouvoir à Monsieur ARNAL André
Madame COLOMB Yvette a donné pouvoir à Madame GANE Cécile
Madame PRADEL Céline a donné pouvoir à Madame DELHOSTAL Anne
Monsieur PRIVAT Jean a donné pouvoir à Monsieur RODIER Jean-François

Absent(s) : Monsieur GRAFFOILLERE Pierrick, Monsieur ROFFY Jacques

Excusé(s) : Monsieur ANDRE Jean-Luc, Madame CLUSE Nathalie, Madame COLOMB Yvette, Madame PRADEL Céline, Monsieur ROUX Hervé, Monsieur PRIVAT Jean

Secrétaire de Séance : Madame Cécile GANE

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57, notamment la procédure relative aux créances irrécouvrables ;

Vu la demande d'admission en non-valeur de titres de recettes du budget commune dont le montant s'élève à 88.74€, transmise par Monsieur le Comptable Public, en date du 24/06/2025 par la liste n°7617220933 ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **APPROUVE** l'admission en non-valeur pour un montant total de 88.74 € correspondant aux listes des produits irrécouvrables ci-dessous, dressées par le comptable public ;

- **DIT** que ces créances seront inscrites au compte budgétaire 6541 (créances admises en nonvaleur) ;

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à la bonne exécution de cette délibération.

Liste n°7617220933

TOTAL	MOTIFS DE LA PRESENTATION	NATURE	IMPUTATION	MONTANT
BESSIERES David	PAR inférieur seuil poursuite	GA GARDERIE	6541	14,02
Total pour BESSIERES David				14,02
FERNIER Frederic	PAR inférieur seuil poursuite	GA GARDERIE	6541	0,01
Total pour FERNIER Frederic				0,01
LAJARRIGE David	Combinaison inférieure d'actes	LC jardins expérimentaux	6541	23,00
Total pour LAJARRIGE David				23,00
LYCONE Sophie	PAR inférieur seuil poursuite	CA CANTINE	6541	13,72
Total pour LYCONE Sophie				13,72
MARTIN Melanie	Combinaison inférieure d'actes	CA CANTINE	6541	23,20
Total pour MARTIN Melanie				23,20
SAINT BONNET Mathieu	PAR inférieur seuil poursuite	CA CANTINE	6541	6,00
SAINT BONNET Mathieu	PAR inférieur seuil poursuite	CA CANTINE	6541	8,70
Total pour SAINT BONNET Mathieu				14,70
THOMAS Marie-Laure	PAR inférieur seuil poursuite	GA GARDERIE	6541	0,09
Total pour THOMAS Marie-Laure				0,09
TOTAL DE LA LISTE				83,74

Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

Le secrétaire de séance,
Cécile GANE



Pour extrait conforme,
Le Maire,
Jean-François RODIER

